

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 5 AVRIL 2018 A 19 H 30

PROCES VERBAL

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : Martine PERINET, Maire, Stéphane ALLARD, Marie-Laure GAIDDON, Pascal BRONDEX, Adjoint, Dominique MORAND, Roland LIGEON, Gaspard CHATELLARD, Hervé GROSSET-BOURBANGE, Sylvianne MILLET-BAUDEY, , Muriel MORAND, Pierre SOLLE, Paul SEIGNEUR, Céline GACHET.

EXCUSE : Monsieur Jean-Michel MUFFAT-JEANDET (pouvoir à Mr Dominique MORAND).

Monsieur Gaspard CHATELLARD a été élu secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance précédente et aborde l'ordre du jour :

- 1- **VOTE** à l'unanimité le budget primitif 2018 de la Commune qui s'équilibre :
 - En dépenses et recettes d'exploitation à : 3 938 215 €
 - Et en dépenses et recettes d'investissement à : 4 793 300 €
- 2- **VOTE** à l'unanimité le budget primitif 2018 du service de l'eau qui s'équilibre :
 - En dépenses et recettes d'exploitation à : 315 900 € HT
 - Et en dépenses et recettes d'investissement à : 149 559.62 € HT.
- 3- **VOTE** à l'unanimité le budget primitif 2018 des Bois et Forêts qui s'équilibre :
 - En dépenses et recettes d'exploitation à : 15 600 € HT
 - Et en dépenses et recettes d'investissement à : 11 370.34 € HT
- 4- Considérant que la commune de Demi-Quartier entend poursuivre son programme d'équipements sans augmenter la pression fiscale, **DECIDE** de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2017 et de les reconduire à l'identique sur 2018 soit :

<i>Taxes</i>	<i>Taux de référence communaux 2017</i>
<i>Taxe d'habitation</i>	<i>14.77 %</i>
<i>Taxe foncière sur les propriétés bâties</i>	<i>8.84 %</i>
<i>Taxe foncière sur les Propriétés non bâties</i>	<i>40.06 %</i>
<i>Taux d'imposition cotisation foncière des entreprises</i>	<i>19.08 %</i>

- 5- **VOTE** les subventions allouées au titre de 2018 pour un montant total de 344 679.40 €, par 10 voix et 4 abstentions, dont :
- **5 730 €** pour l'agriculture
 - **4 638.40 €** pour les écoles et collèges
 - **133 000 €** pour les associations, dont
 - **12 000 €** à l'orchestre d'harmonie de Megève
 - **102 000 €** au club des sports de Megève. Monsieur Hervé GROSSET précise que les parents dont les enfants sont licenciés au club des sports et qui ne participent pas bénévolement aux activités de celui-ci, seront sollicités par une participation financière ;
 - **5 000 €** pour le hockey club Pays Mont-Blanc ;
 - **6 000 €** pour la MB Race ;
 - **165 000 €** en réserve pour le pôle enfance de Megève ;
Madame Sylvianne MILLET-BAUDEY regrette que les utilisateurs adultes de Demi-Quartier du club de poterie de Megève ne soient pas subventionnés ;
- 6- **APPROUVE** les subventions tarifaires 2018 qu'il convient de verser à la commune de Megève pour les enfants de Demi-Quartier qui utilisent les services du pôle enfance de Megève (crèche, accueil loisirs, cantine, péri -scolaire, camps d'été, lieu accueil parents enfants) ;
- 7- **APPROUVE** la convention d'objectifs à passer avec le club des sports de Megève suite à l'octroi d'une subvention de 102 000 € pour l'année 2018 ;
- 8- **APPROUVE** deux avenants n° 5 avec l'OGEC de Megève d'une part, l'OGEC de Combloux d'autre part, afin de réactualiser la participation financière de la commune de Demi-Quartier au coût de fonction des classes maternelles et élémentaires pour les élèves fréquentant ces établissements, soit :
- **23 902.57 €** pour l'OGEC de Megève
 - **5 531.67 €** pour l'OGEC de Combloux ;
- 9- **SOLLICITE** une subvention de 4 066 € auprès de la Région pour les travaux à réaliser en 2018 par l'ONF en forêt communale, dont le montant total s'élève à 11 238 € HT ;
- 10- **AUTORISE** Madame le Maire à déposer une demande d'autorisation d'installation d'un système de vidéo-protection auprès de Monsieur le Préfet, au rond point de la Princesse, aux carrefours route de la Carrière/Route d'Etraz et route d'Ormaret/Route des Fontaines ;
- 11- **PREND ACTE** du rapport du commissaire enquêteur concernant le classement et le déclassement de parcelles en vue de régulariser les emprises cadastrales sur les chemins de Crève Cœur et de Beauregard ;
- 12- **PREND** connaissance des informations :
- De la décision n° 2018-01 du 8 mars 2018 confiant un marché d'assistance à la passation des marchés d'assurance à AFC Consultants d'Avignon, pour un montant fixe de 900 € TTC et de 80 % des économies qui seront réalisées la première année, après le renouvellement des contrats ;

- De la décision n° 2018- 03 du 26 mars 2018 concluant un marché de maîtrise d'œuvre avec Ingénierie du Mont-Blanc de Passy pour 4 500 € TTC, afin de réaliser les travaux de renouvellement de canalisations entre le Feug et la RD 1212 ;
- de la signature le 23 février 2018 de l'acte d'acquisition de la parcelle appartenant à la ville de Malakoff au lieu-dit « Darbon » ;
- des votes des budgets primitifs des différents syndicats intercommunaux dont fait partie Demi-Quartier ;
- du sondage que souhaite réaliser l'EPAD « les Monts Argentés » de Megève, sur les besoins en avancée d'âge des administrés ;
- de l'installation prochaine des compteurs Linky par Enedis ;
- du concours des maisons fleuris qui sera reconduit en 2018 ;
- de la journée nettoyage qui sera organisée le 28 avril 2018
- du projet d'aménagement du rond point de Casino, qui permettra d'identifier le territoire de Demi-Quartier ;
- des mutations qui vont intervenir au sein du personnel communal ;
- des félicitations reçues concernant le bulletin municipal ;
- des remerciements provenant du syndicat agricole pour le prêt d'une salle, de l'APEL des écoles et collège Saint-Jean Baptiste pour l'achat de récompenses pour leur course de ski ;
- de l'état d'avancement des travaux de rénovation de la toiture de l'église dont le clocher sera bientôt terminé ;
- de la demande de Madame Sylvianne MILLET-BAUDEY concernant la commission du patrimoine de la CCPMB dans le cadre des pays d'art et d'histoire ;
- de l'Etat-Civil et de l'urbanisme à la date 5 avril 2018

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 50.

Le Maire,

Martine PERINET.